

## PLAN DE COURS

# ECN-6700 : Atelier de recherche du deuxième cycle

NRC 14380 | Hiver 2021

|  |
|--|
| Mode d'enseignement : Distance-Hybride |
|--|

|                        |
|------------------------|
| Temps consacré : 3-0-6 |
|------------------------|

|               |
|---------------|
| Crédit(s) : 3 |
|---------------|

Présentation des sujets de mémoire et d'essai par les étudiants du deuxième cycle en économie.

Les personnes inscrites à ce cours devront impérativement avoir un directeur de recherche et un sujet de recherche. De plus, elles devront être capables de remettre, avant la fin du semestre, un projet de recherche de mémoire ou d'essai détaillé (15 à 20 pages). La formation distance-hybride combine, en proportion variable, des activités de formation à distance asynchrones disponibles sur les sites de cours de monPortail et des séances obligatoires offertes à distance en mode synchrone, en direct, selon l'horaire indiqué. En fonction des directives de la santé publique, veuillez prendre note que, si des examens sous surveillance peuvent être réalisés sur le campus de l'Université Laval, ceux-ci peuvent se dérouler à un autre moment que la plage prévue pour les séances synchrones. Plus de détails seront fournis ultérieurement.

## Plage horaire

| Classe virtuelle synchrone |               |                                  |
|----------------------------|---------------|----------------------------------|
| lundi                      | 12h30 à 15h20 | Du 18 janv. 2021 au 23 avr. 2021 |
| Sur Internet               |               |                                  |
| -                          | 00h00 à 00h00 | Du 18 janv. 2021 au 23 avr. 2021 |

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=127150>

## Coordonnées et disponibilités

Sylvain Eloi Dessy

*Enseignant*

Local 2290 DES

<https://www.ecn.ulaval.ca/fr/sylvain.dessy>

[Sylvain.Dessy@ecn.ulaval.ca](mailto:Sylvain.Dessy@ecn.ulaval.ca)

Tél. : 418-656-2131 poste 6672

*Disponibilités*

**lundi :**

12h30 à 15h30 - [2290 DeSève](#) - du 25 janv. 2021 au 23 avr. 2021

## Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

### Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) ↗

[Liste des navigateurs supportés](#) ↗

**Avis important** concernant les appareils mobiles ↗ (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#) ↗ est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

# Sommaire

---

|  |          |
|--|----------|
| <b>Description du cours</b> .....  | <b>4</b> |
| Objectif général .....   | 4        |
| Objectifs spécifiques .....  | 4        |
| La formule pédagogique du cours .....  | 4        |
| <b>Contenu et activités</b> .....  | <b>5</b> |
| <b>Évaluations et résultats</b> .....  | <b>5</b> |
| Liste des évaluations .....  | 5        |
| Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....                       | 6        |
| Présentations orales .....   | 6        |
| Rapport d'arbitre .....  | 6        |
| Rapport de recherche .....   | 6        |
| Barème de conversion .....   | 6        |
| Règlements et politiques institutionnels .....                                     | 6        |
| Politique à l'égard des retards aux évaluations .....                              | 7        |
| Politique en matière d'absence aux évaluations .....                               | 7        |
| Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental ..... | 7        |
| Plagiat .....  | 7        |
| Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval .....     | 8        |
| <b>Matériel didactique</b> .....   | <b>8</b> |
| <b>Bibliographie et annexes</b> .....  | <b>8</b> |
| Bibliographie .....  | 8        |

# Description du cours

---

## Objectif général

La production des résultats de recherche est la préoccupation majeure des économistes. Cependant, même des résultats scientifiquement bien produits n'ont malheureusement aucune valeur, si leurs auteurs n'arrivent pas à convaincre un public fondamentalement sceptique de leur pertinence sociale. Dans tous les domaines de la vie publique, il est bien reconnu que changer des points de vue profondément ancrés dans une tradition des affaires représente un important défi. Dans la profession d'économiste, ce défi est rendu encore plus redoutable par le fait que l'adoption des résultats d'une étude économique par les décideurs politiques peut avoir des implications parfois catastrophiques, si ces résultats sont scientifiquement invalides ou manquent tout simplement de pertinence sociale. Cet enjeu politique des résultats des études économiques est donc la source du scepticisme qui caractérise leur processus de validation. Pour un économiste alors, la capacité de relever ce défi avec brio requiert un véritable talent de communicateur qui fort heureusement s'acquiert au moyen d'un apprentissage rigoureux. À cet effet, l'objectif général de cours est de promouvoir la maîtrise des principes de la rédaction d'un document de recherche en économique, pour application dans la rédaction du mémoire ou de l'essai concluant la formation à la maîtrise en économique.

## Objectifs spécifiques

L'objectif principal du cours est d'amener les personnes inscrites à bien maîtriser les règles de la communication scientifique. À la fin de ce cours, vous aurez appris comment:

- Formuler un **titre** informatif et pertinent pour un document de recherche
- Formuler et défendre l'intérêt public d'une question de recherche
- Formuler et défendre la pertinence scientifique d'une méthodologie de recherche
- Faire une revue de la littérature et défendre la pertinence de sa contribution à cette littérature
- Produire un document de recherche écrit et en faire une présentation orale

## La formule pédagogique du cours

Ce cours se fera en mode présentiel. Toutes les séances se dérouleront sur la plateforme Zoom. À cet effet, un lien Zoom vous sera envoyé avant le début de chaque séance. Le cours comporte **trois activités** en présentiel:

### 1-La présentation orale du projet de recherche

- Donner un titre pertinent à sa présentation et présenter les motivations de sa recherche
- Énoncer la question de recherche et défendre sa pertinence sociale et scientifique
- Faire un résumé pertinent et informatif des principales contributions de sa recherche
- Faire une revue critique de la littérature et défendre la valeur ajoutée de ses contributions à cette littérature
- Faire une description succincte de sa méthodologie de recherche

### 2-Rédaction d'un rapport d'arbitre

Cet exercice se fera en équipe de 3 (réduites à deux membres lorsque le présentateur fait partie de l'équipe). Le travail à faire consiste à évaluer:

- La pertinence du titre du document par rapport à la question de recherche
- L'intérêt public que revêt la question de recherche
- L'originalité des contributions de la recherche à la littérature existante

### 3- Rédaction d'un rapport de recherche

- Donner un titre pertinent à sa présentation et présenter les motivations de sa recherche
- Énoncer la question de recherche et défendre sa pertinence sociale et scientifique
- Faire un résumé pertinent et informatif des principales contributions de sa recherche
- Faire une revue critique de la littérature et défendre la valeur ajoutée de ses contributions à cette littérature
- Faire une description succincte de sa méthodologie de recherche

## Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

| Titre   | Date          |
|---|---------------|
| Séance 1 - Présentation des activités pédagogiques du cours               | 18 janv. 2021 |
| Séance 2 - Atelier 1. Structure d'une présentation orale                  | 25 janv. 2021 |
| Séance 3 - Atelier 2. Structure du rapport de recherche                   | 1 févr. 2021  |
| Séance 4 - Atelier 3. Structure du rapport de lecture                     | 8 févr. 2021  |
| Séance 5 - Présentation des projets de recherche (Aucune activité prévue) | 22 févr. 2021 |
| Séance 6 - Semaine de lecture   | 1 mars 2021   |
| Séance 7- Présentation des projets de recherche                           | 8 mars 2021   |
| Séance 8- Présentation des projets de recherche                           | 15 mars 2021  |
| Séance 9- Présentation des projets de recherche                           | 22 mars 2021  |
| Séance 10 - Présentation des projets de recherche                         | 29 mars 2021  |
| Congés-Pâcques  | 5 avr. 2021   |
| Séance 11 - Présentation des projets de recherche                         | 12 avr. 2021  |
| Séance 12 - Présentation des projets de recherche                         | 19 avr. 2021  |
| Séance 13 - Présentation des projets de recherche                         | 26 avr. 2021  |

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

### Liste des évaluations

| Sommatives |      |                 |             |
|------------|------|-----------------|-------------|
| Titre      | Date | Mode de travail | Pondération |

|                      |  |            |      |
|----------------------|--|------------|------|
| Présentations orales | À déterminer                                     | Individuel | 30 % |
| Rapport d'arbitre    | Du 8 févr. 2021 à 08h30<br>au 1 mai 2021 à 00h00 | En équipe  | 40 % |
| Rapport de recherche | Dû le 1 mai 2021 à 00h00                         | Individuel | 30 % |

## Informations détaillées sur les évaluations sommatives

### Présentations orales

|                          |              |
|--------------------------|--------------|
| Date de remise :         | À déterminer |
| Mode de travail :        | Individuel   |
| Pondération :            | 30 %         |
| Remise de l'évaluation : | En ligne     |

### Rapport d'arbitre

Date et lieu : Du 8 févr. 2021 à 08h30 au 1 mai 2021 à 00h00 , En ligne

Les rapports d'arbitres sont rédigés à la suite de chaque présentation. Les équipes ont jusqu'au lendemain de la présentation, 12h30, pour remettre leur rapport d'arbitre.

|                          |           |
|--------------------------|-----------|
| Mode de travail :        | En équipe |
| Pondération :            | 40 %      |
| Remise de l'évaluation : | En ligne  |

### Rapport de recherche

|                          |  |
|--------------------------|--|
| Date de remise :         | 1 mai 2021 à 00h00   |
| Mode de travail :        | Individuel   |
| Pondération :            | 30 %   |
| Remise de l'évaluation : | En ligne<br><a href="mailto:sdes@ecn.ulaval.ca">sdes@ecn.ulaval.ca</a> |

### Barème de conversion

| Cote | % minimum | % maximum |
|------|-----------|-----------|
| A+   | 90        | 100       |
| A    | 85        | 89,99     |
| A-   | 80        | 84,99     |
| B+   | 75        | 79,99     |
| B    | 70        | 74,99     |
| B-   | 65        | 69,99     |

| Cote | % minimum | % maximum |
|------|-----------|-----------|
| C+   | 60        | 64,99     |
| C    | 50        | 59,99     |
| E    | 0         | 49,99     |

## Règlements et politiques institutionnels

### Règlement disciplinaire

## Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

## Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

## Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>


## Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : [http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers\\_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf](http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf)

## Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations](#) . Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

## Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations](#) . Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entraînera une note de zéro à l'évaluation manquée.

## Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

# Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

## Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

### Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

### Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

## Matériel didactique

---

Cette section ne contient aucune information.

## Bibliographie et annexes

---

### Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.



